



Secrétariat Général
Direction Générale de l'Urbanisme,
de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire
Direction de l'Aménagement du Territoire

ELABORATION D'UNE EXPERTISE SUR LA CROISSANCE VERTE AU MAROC

TERMES DE REFERENCES

Octobre 2010

I. Contexte et objectif

L'impact de la dégradation de l'environnement sur la viabilité économique n'est plus à démontrer. Conjugués aux différentes formes de préjudices infligés à la nature, les variations climatiques fragilisent davantage les écosystèmes et menacent l'avenir de la terre. Ainsi, l'indissociabilité des problèmes économiques et environnementaux est plus que jamais confirmée.

Pour faire face à ces mutations, les territoires sont appelés à s'y adapter pour surmonter les effets pervers des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement, afin de maintenir leur dynamisme et pérenniser leur attractivité.

Convaincus de l'importance de l'enjeu et poussé par la crise économique et financière, certains pays ont déjà mis en place des politiques de relance économique axées sur la viabilité écologique et sociale. Ils se sont, en effet, vite lancés à la course de la compétitivité verte en tirant parti des possibilités de développer de nouveaux secteurs d'activité, de technologies et d'emplois verts et en gérant les changements structurels qu'impliquera la transition vers une économie plus verte. Ils ont mis le cap sur les énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité, le développement des transports propres, la promotion de l'agriculture biologique et économe en eau et le soutien de l'économie solidaire.

Le résultat palpable de ce choix, c'est que les pays qui ont opté pour l'économie verte, ont pu surmonter la crise économique en jouant sur le développement de nouveaux métiers ayant trait à l'innovation verte.

Pour le cas du Maroc, qui a accumulé une riche expérience en matière de développement durable des territoires, promouvoir la croissance verte représente une opportunité pour consolider sa politique en matière de développement durable. En effet, la transition vers la croissance verte est davantage exprimée dans les directives royales, notamment le discours royal de 30 juillet 2010 et dans la charte nationale de l'environnement et du développement durable.

Pour concrétiser cette vision, et dans le cadre des orientations stratégiques du Programme MENA-OCDE pour la gouvernance pour 2011-2015, le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace (MHUAE) organisera une rencontre sur «**la croissance verte et le développement territorial**» en partenariat avec l'OCDE et les partenaires nationaux, en vue d'échanger et de débattre des modalités adéquates et des pratiques efficaces pour inciter les territoires à adopter et à promouvoir la compétitivité à travers une économie verte.

Cette manifestation s'inscrit aussi dans le cadre de la mise en place d'un groupe de réflexion (Focus Group) sur le «la croissance verte et le développement territorial» consigné dans la déclaration de Marrakech sur la gouvernance et l'investissement établie à l'occasion de la Conférence Ministérielle MENA-OCDE, tenue en Novembre 2009 à Marrakech.

Pour mener à bien cette manifestation, le MHUAE envisage de lancer une expertise, d'une durée de deux mois, en vue d'établir un diagnostic des

initiatives en matière de croissance verte (CV) menées à l'échelle nationale (Etat des lieux, limites et projections futures) ainsi que l'identification et le recensement des acteurs œuvrant dans ce domaine. Les résultats de cette expertise vont être présentés lors de la Conférence Régionale OCDE/MENA prévue au printemps de l'année 2011, au Maroc.

Objectifs de l'expertise

- Etablir un diagnostic sur l'état de la croissance verte au Maroc (terminologie, initiative, actions, aspect institutionnel, réglementaire ...)
- Procéder à une analyse critique montrant les entraves, les difficultés ainsi que le potentiel pour la promotion de la croissance verte au Maroc ;
- Mener une réflexion prospective pour identifier les pistes de réflexion pour promouvoir la croissance verte au Maroc.

II- Tâches du consultant :

- Etablir un inventaire et un diagnostic exhaustif sur la croissance verte au Maroc ;
- Mener une concertation élargie avec l'ensemble des acteurs concernés (ministères, institutions publiques et privées, les entreprises, ONG ...) qui œuvrent dans le domaine de la croissance verte ;
- Identifier les dispositifs pris par les institutions nationales et territoriales pour mener et réussir leurs initiatives en la matière ;
- Identifier les perspectives du pays pour développer une économie verte y compris le besoin en formation.

III- Livrables

- Note méthodologique (en plus du CV et de l'offre financière)
- Rapport sur l'état de la croissance verte au Maroc sur support documentaire et en version numérique, en langue arabe, française et anglaise.
- Diaporama Power Point du rapport.

IV- Durée de la consultation

Durée : deux mois

Début des travaux : le lendemain de la date de signature du contrat.

V- Réception et paiements des honoraires

Paiement après validation des livrables.

VI- Qualifications exigées :

Un économiste environnementaliste ayant une grande expérience en matière de développement durable.

VII- Pré-requis souhaitables :

- Expérience en matière de croissance verte.

- Participation aux manifestations et séminaires relatifs à la croissance verte.
- Maîtrise de la langue anglaise.